



SOMMAIRE

Les ACI*, une voie vers la réinsertion

Un nouvel ACI* dans le Var

SEVE Emploi : faire évoluer nos pratiques

P.2

Transmettre ses valeurs par le legs

P.4

P.3

France Travail, un partenariat au service de l'emploi

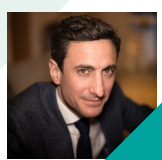
P.4

P.3

*ACI : Atelier et chantier d'insertion

“
C’ est une certitude que vous et moi partageons : l’emploi, notamment l’Insertion par l’activité économique (IAE), est l’un des piliers d’une réinsertion réussie et durable. Retrouver une activité professionnelle, c’est retrouver une place dans la société, reprendre confiance en soi et se reconstruire sereinement, loin des ruptures qui conduisent souvent à la récidive. Pourtant, ce modèle est aujourd’hui fragilisé par un contexte budgétaire contraint, alors même que les besoins sont immenses pour accompagner les 90 000 personnes qui sortent de prison chaque année. Aussi, notre conviction demeure intacte : il faut offrir un cadre de travail qui permet à chacun de se reconstruire et qui contribue à une société plus sûre. Pour poursuivre et développer cette mission cruciale, L’Îlot doit aujourd’hui diversifier ses ressources. La générosité du public, à travers le don et le legs, est indispensable pour donner les moyens d’agir durablement et permettre à davantage de personnes de retrouver le chemin de l’emploi et de bénéficier d’une seconde chance.

FÉLIX DE BELLOY
PRÉSIDENT DE L’ÎLOT



L’EMPLOI, UN FACTEUR DÉCISIF DE RÉINSERTION

Retrouver un emploi est une étape déterminante pour reconstruire une vie et se projeter dans l’avenir. Pour les personnes sortant de détention, ce chemin reste pourtant semé d’obstacles.

Chaque année, le nombre de personnes sortant de prison augmente, alors que beaucoup d’entre elles cumulent les difficultés : faible niveau de qualification, parcours professionnels interrompus, éloignement durable du monde du travail, etc. Après une incarcération, l’accès à l’emploi constitue souvent un défi majeur, pourtant essentiel pour prévenir la récidive. C’est tout l’enjeu de l’Insertion par l’activité économique (IAE). En proposant un contrat de travail, une activité professionnelle et un accompagnement personnalisé, les Ateliers et chantiers d’insertion (ACI) de L’Îlot permettent aux personnes éloignées de l’emploi de préparer durablement leur avenir professionnel. Fragiliser ce dispositif reviendrait à affaiblir un levier essentiel de réinsertion. Aussi, malgré un contexte de financements contraints, L’Îlot poursuit son engagement en

développant ses programmes d’insertion par l’activité économique et en ouvrant un nouvel atelier. Autant d’actions pour permettre à chacun de bénéficier d’une véritable seconde chance. ●



Fragiliser ce dispositif reviendrait à affaiblir un levier essentiel de réinsertion.

À L'ÎLOT, CHAQUE ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI) OUVRE UNE VOIE VERS LA RÉINSERTION

Restauration collective, mécanique et carrosserie automobile, numérique, maraîchage, recyclage textile... Dans nos ACI, les salariés en insertion développent leurs compétences, reprennent confiance et construisent un projet durable.

En 2025, 201 personnes, dont 71 % sortant de prison ou étant sous main de justice, ont bénéficié d'un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans nos ACI. Un contrat de travail, une activité professionnelle et un accompagnement personnalisé permettent à ces salariés de développer des savoir-faire, mais aussi des savoir-être indispensables pour préparer leur retour vers l'emploi. La diversité des ACI de L'Îlot permet de proposer des réponses adaptées aux projets des personnes accompagnées.

Un travail d'équipe exigeant

À L'Îlot Gourmand, les salariés sont formés au métier de la restauration collective. Au contact des clients, ils développent leurs compétences techniques tout en retrouvant le goût du travail en équipe. Pour Thomas, *« l'avantage, c'est qu'il s'agit de travail en ré-insertion, à hauteur de trois jours par semaine. Cela nous permet d'avoir du temps libre pour nous consacrer à nos démarches administratives, de recherche de logement et autres. »*

Des compétences et de l'autonomie

Avec Auto Bleue, les salariés développent des compétences en mécanique et en entretien des véhicules, tout en travaillant leur autonomie. Nathan illustre cette

dynamique : *« L'Îlot ne m'a pas seulement formé à la carrosserie, ils m'ont aussi aidé à préparer mon insertion professionnelle. [...] Aujourd'hui, je souhaite intégrer un garage et travailler comme carrossier. J'aimerais continuer à développer mes compétences et, si nécessaire, passer une certification pour valider mon savoir-faire. »*

Le moteur de la confiance

À Agr'Îlot, les salariés découvrent les techniques du maraîchage biologique et reprennent confiance comme l'indique Monsieur D. ancien salarié de l'endiverie : *« Le soir, après le travail à l'endiverie, je suis fatigué, mais c'est une bonne fatigue, pas celle de la rue. Je sais ce que j'ai à faire et ça se passe bien. Avec cette nouvelle activité, j'espère reprendre ma route, tranquille, avec un logement et des projets. »*

Des opportunités dans un secteur porteur

L'ACI Etap' Web ouvre, quant à lui, les portes des métiers du numérique. À travers des activités liées au digital, les salariés acquièrent de nouvelles compétences dans un secteur porteur. Julien* témoigne de sa réussite : *« Je suis sorti d'Etap'Web au bout des 8 mois de la session. J'avais déjà une offre d'emploi qui m'attendait. Un travail qui*

correspondait totalement à mes attentes, mes compétences et mes acquis à Etap'Web. Ça s'est tellement bien passé que la personne qui m'a embauché et moi sommes devenus associés et avons fondé une start up qui fonctionne bien. »

Se réinsérer dès la détention

Valor'Îlot, notre ACI de recyclage textile, implanté au sein du Centre pénitentiaire de Beauvais, offre à ses participants un véritable projet professionnel à leur sortie de prison. *« Ça donne tous les contacts pour faire les démarches en amont de la sortie et donc ça nous évite de perdre du temps une fois dehors. Et si on arrive à avoir un projet professionnel qui nous attend à l'extérieur cela peut permettre de sortir plus tôt sous bracelet électronique. C'est un bon coup de pouce »* se félicite Emmanuel.

S'adapter aux territoires

Enfin, l'intégration, dans le Var, de l'ACI spécialisé dans la prévention des risques naturels, porté par l'association ADCE 83, illustre la volonté de L'Îlot : développer toujours plus de solutions adaptées aux besoins des territoires et des personnes accompagnées (lire ci-contre). ●

*Le prénom a été modifié

Avec un don à L'Îlot, vous nous aidez concrètement à faire de l'Insertion par l'activité économique un levier essentiel pour retrouver un emploi et une place dans la société. Merci d'avance !





Dans le Var, un nouvel ACI pour accompagner davantage de personnes sous main de justice

En intégrant l'association ADCE 83, L'Îlot renforce sa présence dans le Var et confirme son ambition : proposer des parcours de réinsertion toujours plus complets, au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Jusqu'alors implantée dans les Hauts-de-France et en Île-de-France, L'Îlot a ouvert en 2019 une antenne dans le Var, qui déploie aujourd'hui plusieurs dispositifs d'accompagnement socio-professionnel et d'hébergement. Afin d'ancrer encore davantage sa présence dans cette région, L'Îlot a récemment intégré l'association ADCE 83. Cet ACI forme aux métiers de la prévention des risques incendie et inondation, de l'entretien des espaces naturels ainsi qu'aux activités du BTP. Il emploie des personnes placées sous mesure de Placement

extérieur (PE). Elles bénéficient du statut de salariés en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) d'une durée initiale de six mois, avec possibilité de renouvellement en fonction du parcours d'insertion, du reliquat de peine et de l'attitude adoptée en détention et sur le chantier.

UN ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS PLUS COMPLET

« En rejoignant L'Îlot, nous pouvons proposer des réponses plus complètes, plus coordonnées et mieux adaptées aux besoins des personnes. » explique Stéphanie Damaz, devenue directrice de l'antenne varoise de L'Îlot après avoir dirigé ADCE 83. Pour les salariés en insertion, cette intégration ouvre de nouvelles perspectives : l'accès à l'accompagnement de L'Îlot en matière de logement, de santé, et de reconstruction du lien social, ainsi qu'aux offres de ses partenaires dans différents domaines. Autant de passerelles qui renforcent les parcours et sécurisent le retour vers l'autonomie. En poursuivant son développement, L'Îlot réaffirme une conviction forte : plus les réponses sont globales, plus elles donnent aux personnes les moyens de reconstruire durablement leur vie. ●

Retrouvez l'intégralité de l'interview en flashant ce QR code.



« En rejoignant L'Îlot, nous pouvons proposer des réponses plus complètes, plus coordonnées et mieux adaptées aux besoins des personnes. »

VIVRE À L'ÎLOT

« SEVE EMPLOI NOUS PERMET DE FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES »

Depuis le printemps 2026, les Ateliers et chantiers d'insertion de L'Îlot à Amiens ont intégré le programme SEVE Emploi porté par la Fédération des acteurs de la solidarité. Cette méthode renforce significativement l'accompagnement des salariés en insertion.

« Le principal défi est de permettre aux salariés en insertion de reprendre confiance en eux. Beaucoup arrivent avec un parcours de vie complexe et doutent de leurs capacités. Nous leur enseignons des connaissances et savoir-faire techniques, mais travaillons aussi sur la confiance en eux-mêmes afin qu'ils prennent conscience qu'ils sont capables de réussir. »

Pour Ludovic Gorez, responsable des Ateliers et chantiers d'insertion de L'Îlot en Hauts-de-France, SEVE Emploi accompagne une évolution nécessaire : « Le monde du travail évolue. Nous ne pouvons plus accompagner les personnes comme il y a dix ou quinze ans.

SEVE Emploi nous apporte de nouvelles méthodes et une meilleure compréhension des attentes des entreprises. »

Le programme implique toute l'équipe, pas uniquement les Conseillers en insertion professionnelle (CIP). Avec SEVE Emploi, les parcours sont davantage sécurisés. Les salariés sont accompagnés tout au long de leur immersion en entreprise et des points réguliers sont organisés avec eux et leur employeur. Cet accompagnement permet de lever rapidement les difficultés. ●

Retrouvez l'interview en flashant ce QR code.



NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS...

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Compte tenu de mon âge, je me demande comment faire perdurer mon engagement en faveur de la lutte contre la récidive ?

GERMAIN, AMIENS

Cher Germain, merci pour votre fidélité et pour cette question qui témoigne de votre profond attachement à la mission de L'Îlot. Votre engagement depuis toutes ces années a déjà permis d'offrir une seconde chance à des personnes en grande difficulté.

Aujourd'hui, alors que les financements publics diminuent, la générosité privée est plus que jamais indispensable pour préserver et développer nos actions de réinsertion. Si vous souhaitez prolonger cet engagement, le legs est une manière forte de transmettre les valeurs qui vous animent. Il permettra demain à d'autres femmes et hommes de retrouver un logement, un emploi, une place dans la société et d'éviter la récidive.

En choisissant de transmettre une partie de votre patrimoine à L'Îlot, vous continuez d'agir durablement pour une société plus juste, plus sûre et plus humaine. Vous faites vivre votre conviction que chacun mérite d'être accompagné lorsqu'il souhaite reconstruire sa vie.

C'est aussi une manière de transmettre à vos proches le témoignage concret des valeurs qui vous ont guidé tout au long de votre existence. Réalisé par testament, un legs reste librement modifiable à tout moment et peut porter sur tout ou partie de la quotité disponible de votre patrimoine (vos héritiers réservataires sont naturellement préservés).

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le legs, nous sommes à votre entière disposition pour échanger, en toute confidentialité, répondre à vos interrogations et vous accompagner dans votre réflexion.



UNE QUESTION ? Contactez-nous !

Nous sommes à votre écoute et serions heureux de répondre à vos demandes, avec attention et engagement.
donateurs@ilot.asso.fr | 01 43 14 31 00

TÉMOIGNAGE

ÉLODIE CASTELIN-JACQUEMIN, SERVICE « ENTREPRISES » DE L'AGENCE FRANCE TRAVAIL



Notre collaboration avec L'Îlot porte d'abord sur le recrutement, pour identifier des profils, valider des candidatures et faire de l'intermédiation entre les demandeurs d'emploi et l'association. Nous organisons également des informations collectives conjointes. Cette année, nous en avons mené trois, dont une dédiée à des personnes sous main de justice. Nous assurons la logistique et L'Îlot la présentation et le recrutement. Cela donne aux candidats une vision claire et rassurante du parcours proposé. Pendant la formation, L'Îlot peut nous solliciter à tout moment en cas de problème (indemnisation, blocage administratif, etc.). Chaque personne a des compétences, des envies, des freins différents. Ce travail conjoint propose des réponses adaptées et des parcours "cousus main" vers l'emploi. Avec L'Îlot, nous aimerions développer des actions pour faciliter les immersions en entreprise et accompagner davantage les sorties vers l'emploi durable.

UN DON, UNE ACTION



60€ Permettent de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence La Passerelle.



15€ PAR MOIS PENDANT 1 AN Contribuent à former une personne dans l'un de nos Ateliers et chantiers d'insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

75% DE DÉDUCTION FISCALE :

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 2 000 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %.

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75 % dans la limite de 50 000 €.

> DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ : www.ilot.asso.fr

> DEVEZ-VOUS MEMBRE DE L'ÎLOT : WWW.ILOT.ASSO.FR/VOUS-ENGAGER

> DEVEZ-VOUS BÉNÉVOLE : benevoles@ilot.asso.fr

